

ASSOCIATION DES COMMUNES POUR L'ORGANISATION MEDICO-SOCIALE DU DISTRICT DE LA BROYE

Assemblée des délégués

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués du 24 juin 2020, à 19H30, à Cugy

Présidence : M. Nicolas Kilchoer, Préfet du district de la Broye

Excusés : Fabrice Maendly, membre du comité ; Maryline Moulin, cheffe de projet et adjointe de direction ; Valérie Piller Carrard, Conseillère nationale ; Rose-Marie Rodrigues, Nadia Savary, Pierre-André Grandgirard, Députés ; Anne-Marie Durussel, Syndique de Nuvilly ; Thierry Müller, Association FR aide et soins à domicile ; Yvan Nemitz, COSAF ; Laurent Vernay, Président CG Cugy ; Vanessa Currat, Conseillère communale de Cugy ; Magali Chanez, Présidente CG Cheyres-Châbles.

1. Accueil et introduction

M. le Président ouvre la séance et souhaite une cordiale bienvenue à toutes les personnes présentes.

Il remercie chaleureusement les 4 infirmières-cheffes de sites (ICS) et tout le personnel du RSSBF, qui étaient et sont toujours au front durant la crise sanitaire et fait un bref résumé de ce qui s'est passé depuis le mois de mars dans les entités du Réseau (fermeture des EMS, arrêt de certaines prestations pour le SASDB, confinement, réouverture partielle, reprise progressive des visites et des prestations...). Les communes ont également joué un rôle important en apportant leur aide au SASDB avec la mise à disposition de bénévoles pour l'aide aux personnes. Tous les acteurs du RSSBF sont sincèrement remerciés.

Le scrutateur suivant est désigné :

M. Sébastien Formica

La convocation comprenant l'ordre du jour a fait l'objet d'une parution dans la Feuille officielle et a été envoyée le 2 juin 2020 aux délégués. Aucune remarque n'étant soulevée, il peut être procédé tel que prévu.

2. Appel des communes

Toutes les communes sont présentes, le nombre de voix s'élève à 67 sur un total de 67. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut dès lors valablement délibérer.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 27 novembre 2019

M. le Président soumet au vote des délégués le procès-verbal de l'assemblée du 27 novembre 2019 qui ne soulève aucune remarque. Il est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

4. Election d'un membre au comité de l'Association médico-sociale ainsi que de la Cobra « EMS Broye » représentant la commune d'Estavayer en remplacement d'Eric Rey

A l'unanimité Christophe Pillonel est élu au comité médico-social ainsi qu'à la Cobra « EMS Broye ».

Petite incartade : Sandra Lambelet Moulin présente la nouvelle identité graphique du RSSBF et de toutes ses entités. Elle explique pourquoi ce logo a été choisi et la signification tant au niveau du design que des couleurs.

5. Approbation des comptes et du rapport de gestion 2019

Les comptes et le rapport de gestion 2019 ont été préalablement adressés aux délégués avec la convocation. Ils sont présentés par Serges Clot.

5.1 Entités santé : EMS / SASDB

Pour les EMS, 1'532 journées longs séjours ont été facturées en plus, notamment grâce à l'ouverture des Fauvettes. Concernant le taux d'occupation, Sandra Lambelet Moulin précise qu'il ne pourra jamais être à 100% dès lors qu'aux Fauvettes, 3 places ont été gardées pour les courts séjours. Malgré tout ce qui a été mis en place, le taux occupation pour le foyer de jour n'est que de 69%. Un montant de CHF 224'329.05 est à rendre aux communes.

Pour le SASDB, une augmentation de 6.9% des prestations de soins facturées et une diminution de l'aide au ménage de 7.7% sont à relever. Au niveau de l'augmentation des charges du personnel, elle est principalement due à l'absentéisme qui a été compensé par l'engagement de personnel temporaire. Il informe que Sécutel a été repris par Apremadol. Un montant de CHF 262'032.91 sera refacturé aux communes.

M. le Président ouvre la discussion qui n'est pas demandée.

5.2 Entité sociale / SSB

2019 est une année marquée par une légère baisse du nombre de nouveaux dossiers. Il y a une stabilité dans les catégories d'âge avec des jeunes qui restent une population particulièrement touchée. Leur réinsertion dans la vie active est difficile. La précarité financière reste la principale cause de l'aide sociale en raison de ressources insuffisantes. Un montant de CHF 55'576.74 est à rendre aux communes.

M. le Président ouvre la discussion qui n'est pas demandée.

5.3 Association

Il s'agit de la dernière présentation des comptes de l'Association. Le budget n'a pratiquement pas été utilisé si ce n'est pour les jetons de présence. Un montant de CHF 242'752.59 est mis en compte-courant avec les communes. En accord avec le comité un montant de CHF 275'000.-- servira à couvrir les amortissements des investissements pour la migration informatique du RSSBF.

M. le Président ouvre la discussion qui n'est pas demandée.

5.4 Indemnités forfaitaires

On arrive à un certain plafond au niveau des IF. Un processus informatisé de suivi des dossiers est en place mais un logiciel plus adapté est souhaité. Il faudra mesurer les conséquences financières dès que de l'harmonisation du règlement aura eu lieu. Les préfets ne sont pour l'instant pas encore en accord. Toutefois la reconnaissance des proches aidants est fondamentale.

M. le Président ouvre la discussion qui n'est pas demandée.

5.5 Ambulance et SMUR

Nous encaissons les subsides des communes et le canton de Vaud établi une facture finale. Les statistiques sont gérées par l'HIB et le CSUNVB.

M. le Président ouvre la discussion qui n'est pas demandée.

A fin 2019, il reste un solde de CHF 302'502.60 en faveur des communes.

Les délégués ont l'opportunité de pouvoir poser leurs questions. La parole n'est pas demandée.

M. le Président donne lecture du rapport de révision de l'organe d'audit, la fiduciaire BFB Fidam Révision SA figurant aux pages 25 et 26 du rapport de gestion. Ce dernier est accepté à l'unanimité.

Les comptes et le rapport de gestion 2019 sont soumis au vote. Ils sont acceptés à l'unanimité des voix.

6. Etat de situation et rapport relatif à la pandémie Covid-19

Sandra Lambelet Moulin fait part de la situation et insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un rapport final dès lors que nous allons devoir vivre avec le Covid-19 encore un certain temps. Il a fallu rapidement protéger les personnes vulnérables. Dans la Broye intercantonale, sur 10 EMS, 4 ont été fortement touchés, 3 moyennement et 3 pratiquement pas. Au sein du RSSBF, 1 EMS a été fortement touché, 1 moyennement et l'autre quasiment pas. 4 décès liés au Covid-19 en EMS sont à déplorer. Au SASDB, la période de Pâques a été particulièrement difficile avec 3 clients en fin de vie. La collaboration avec le service IMUD a été précieuse. Au niveau de la logistique, il a fallu quotidiennement consacrer beaucoup de temps pour rechercher du matériel afin de décharger les ICS. Nous avons reçu énormément de soutien de la part de la population, des entreprises et sociétés locales. Afin de ne pas surcharger les hôpitaux, des lits supplémentaires en EMS ont été ouverts. Elle tient à relever le fait que la communication au sein du Réseau a été difficile du fait qu'il n'y avait pas encore d'intranet. Il a fallu envoyer les consignes sur différentes plateformes et de manières différentes. La charge émotionnelle et les craintes des collaborateurs ont également été difficiles à gérer. Heureusement, un soutien médical a assez vite été organisé. A partir de lundi, les visites peuvent reprendre dans les EMS et les résidents pourront retourner dans leur famille. Le foyer de jour est pour l'instant ouvert qu'à Montagny. Sa situation, un peu isolée du reste de l'EMS, permet d'éviter certains risques. Enfin, elle remercie sincèrement les communes pour leur solidarité et leur soutien.

Question de Sébastien Formica : Le côté émotionnel le touche et il se demande si un rapport va être fait afin d'anticiper en cas de 2^e vague. Sandra Lambelet Moulin lui répond qu'un bilan est prévu avec la DSAS le 7 juillet prochain et qu'elle aura des réponses à ce moment-là.

Nicolas Kilchoer relève le fait qu'il faudra mettre en avant la revalorisation salariale pour le personnel d'EMS/hôpitaux/SAD et réfléchir à une prime COVID pour les collaborateurs du RSSBF dans cette période extraordinaire de pandémie.

Serges Clot expose la situation financière. Aucun chiffre n'est présenté car il y a actuellement trop d'incertitudes sur la manière dont cette crise sanitaire va être financée. Il est toutefois important de relever qu'il y a eu des lits inoccupés dans les EMS et que le foyer de jour a été fermé durant 3 mois.

7. Mise en œuvre du Réseau Santé Social de la Broye Fribourgeoise (RSSBF)

Raphaël Monnerat explique que la mission de base des 3.4 EPT du Service RH est de mettre en place la plateforme RH, les procédures, apporter du soutien aux collaborateurs... Passablement de projets ont été stoppés en raison du Covid-19. S'agissant de la pandémie, pour les RH, les tâches ont principalement été la mise en place de consignes pour les collaborateurs, le recensement des personnes vulnérables/absentes/infectées ainsi que le recrutement. A ce jour, ce sont 100 personnes qui sont venues en renfort des équipes.

Serges Clot informe que le Service finances a trouvé ses marques durant ce premier semestre 2020. Il a prouvé son efficacité durant la période Covid-19, aucun retard ni dans la facturation des prestations, ni dans l'enregistrement et le paiement des factures, les délais ont tous été tenus. Le premier tableau de bord trimestriel pour le comité (situation comptable et statistiques) a été distribué au début du mois. Le service est également pratiquement prêt pour le passage à MCH2. Le futur grand projet sera le transfert des comptabilités du SASDB et des IF sur le système de gestion Opale déjà utilisé pour les autres entités.

Sandra Lambelet Moulin fait un point sur les différentes étapes de la migration informatique qui ont déjà eues lieu et les futures. Elle parle également de la communication relative à la mise en œuvre du RSSBF faite à l'interne et précise que le communiqué de presse et les communications externes se feront lorsque le site internet sera en fonction.

7.1 Domaine santé

Le dossier le plus important est de retrouver des médecins-répondants pour les EMS suite aux différents départs à la retraite. Un courrier a été adressé à tous les médecins de la région. Cette thématique va être discutée au canton car il y a peut-être une meilleure solution à trouver. Elle tient à relever le fait que durant la crise sanitaire, le Dr Amstutz, président de l'Amheb, a été d'une grande aide.

7.2 Domaine social

Catherine Tomala présente un point de situation relatif à toutes les demandes faites l'année dernière dont notamment l'arrivée le 1^{er} mai dernier de son adjointe qui lui est d'un grand soutien. Au niveau de la régionalisation des prestations sociales, l'antenne de Domdidier va ouvrir le 1^{er} juillet. S'agissant du SOC, le transfert des collaborateurs des communes au RSSBF s'est bien passé. Les effectifs du SOC sont de 4 curateurs et 3 secrétaires à Estavayer-le-Lac et 3 curateurs et 2 secrétaires à Domdidier. Les effectifs du Service social ont été partagés sur les 2 sites. Les travaux d'optimisation des locaux d'Estavayer-le-Lac sont terminés depuis le 23 juin dernier. Elle informe que la commune d'Estavayer a accepté de financer l'engagement d'un auxiliaire communal pour une année. La personne engagée était un bénéficiaire de l'aide sociale qui, grâce à ce contrat, pourra à nouveau bénéficier d'un droit au chômage en plus de l'expérience acquise. Pour le service, son travail a permis le scannage des décisions importantes en lien avec les dossiers et la mise à jour partielle des archives. Le rythme a été soutenu, elle remercie ses collaborateurs pour leur investissement et le comité pour sa confiance.

8. Etat des dossiers en cours

Nicolas Kilchoer se réjouit de la très bonne collaboration intercantonale durant la crise Covid-19. Il a constaté que 4 EMS vaudois se sont rapprochés afin de créer un partenariat, un embryon de réseau peut-être. L'HIB poursuit sa mue, on l'espère pour le meilleur.

9. Divers

Anne Meyer Loetscher, Députée, présente ses félicitations pour le travail effectué ces derniers mois. La députation broyarde va suivre de près la réponse du Conseil d'Etat par rapport aux diverses questions/postulats concernant le domaine médico-social et éventuellement présenter d'autres objets. Par rapport à l'HIB et son conseil d'administration, l'appel aux candidatures a été lancé. Le délai de postulation est fixé au 30 juin. Elle invite les participants à en discuter autour d'eux afin de trouver des perles rares dans la région.

Alexandre Vonlanthen, Syndic de Cugy, demande s'il ne serait pas possible, à l'avenir, de recevoir la convocation et ses annexes par Emails. Nicolas Kilchoer est favorable à cette demande afin d'améliorer la manière de diffuser les informations mais les statuts doivent être vérifiés.

Le Président clôt l'assemblée à 21h25 et donne la parole au Syndic de la commune accueillante qui nous souhaite la bienvenue. Il rejoint les mots de la direction et du Président pour féliciter et remercier les collaborateurs du RSSBF. Il nous invite à prendre un verre de l'amitié et admirer le beau village de Cugy et son futur CO en construction.


Le Président
Nicolas Kilchoer


La secrétaire
Aline Volery